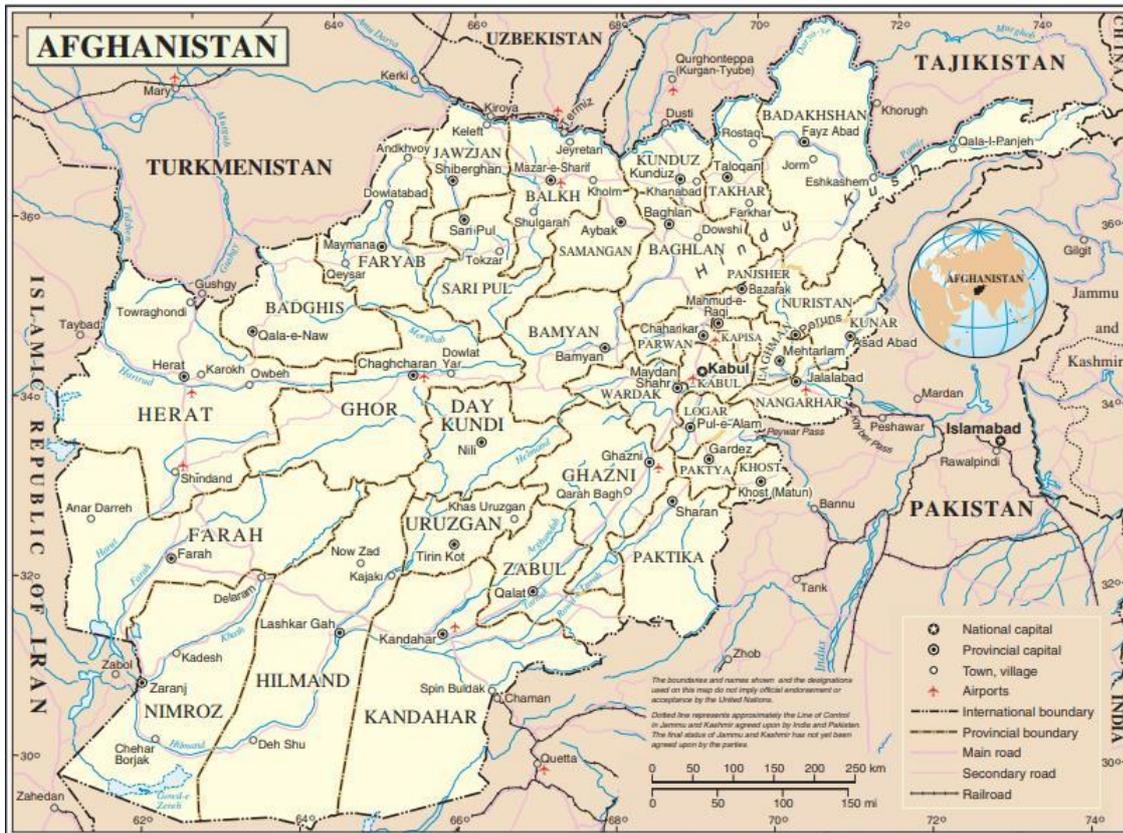


Factsheet Afghanistan

Mai 2023



Carte: Nations-Unies, 2011

1 Faits et chiffres

Population totale : selon des estimations, elle est de plus de [40 millions de personnes](#), dont un peu moins de la moitié à [moins de quinze ans](#).

Langues : Le [pachtou et le dari](#) sont les deux langues officielles du pays. Toutefois, les langues parlées par des minorités ont un statut officiel dans certains territoires.

Composition ethnique : Pas de données actuelles fiables sur l'ethnicité en Afghanistan. [Estimations](#) : Pachtounes 42 %, Tadjiks 27 %, Hazaras 9 %, Ouzbeks 9 %, Turkmènes 3 %, Baloutches 2 %, Autres 8 %.

Religion : L'islam est la [religion dominante \(80-85 % de sunnites et 10-15 % de chiites\)](#).

2 Profils à risque

Seuls les groupes à risque les plus importants et particulièrement vulnérables sont mentionnés ici. Des informations plus détaillées et complètes sont disponibles dans la dernière mise à jour de l'[Analyse commune et note d'orientation](#) de l'Agence de l'union européenne pour l'asile (EUAA) et dans la mise à jour des [profils à risque](#) de l'OSAR.

- Les **femmes et les filles** qui ont, en raison des restrictions imposées par les talibans, une liberté de mouvement réduite (doivent être accompagnées d'un chaperon masculin), un accès limité à l'éducation et des interdictions professionnelles. Elles restent exposées à des abus, des mariages forcés et des « crimes d'honneur » ;
- Les **membres de minorités religieuses et ethniques**, en particulier les Hazaras et les Chiites, cibles de l'EI/Daesh (État islamique du Khorasan) et des talibans ;
- Les **professionnel-le-s des médias**.
- Les **activistes des droits humains et les militant-e-s de la société civile**.
- Les **personnes qui sont perçues par les talibans comme des « collaborateurs » car ayant une association actuelle ou passée avec** :
 - le précédent gouvernement afghan, en particulier les anciens membres du personnel judiciaire (juges, procureurs, avocats), de la police et des forces de sécurité nationale et leurs familles ;
 - les forces militaires internationales, en particulier les interprètes et leurs familles ;
 - les organisations internationales dans le pays ;
- Les personnes perçues comme des membres ou des sympathisants du **Front national de résistance** (NRF) ou de **l'EI/Daesh**
- Les personnes perçues comme ayant **transgressé des normes morales et/ou sociétales**, comme les personnes LGBTQI+ et les personnes suspectées d'occidentalisation.

3 Développements récents

3.1 Situation sécuritaire

Les talibans contrôlent la totalité du pays. Seuls l'EI/Daesh et le Front national de résistance lui contestent ce contrôle. Profitant du départ des troupes internationales et de [l'effondrement de l'armée afghane](#), les talibans ont pris Kaboul le 15 août 2021. Les talibans contrôlent aujourd'hui les 34 provinces du pays, mais ils restent à la merci d'attaques de la part du groupe EI/Daesh (État islamique du Khorasan), dont le [nombre de combattants serait passé de 3000 à 6000](#) en l'espace de 18 mois. Entre août 2021 et septembre 2022, ce groupe a mené au moins [seize attaques, ciblant principalement la minorité chiite](#), mais également les talibans. Une autre menace est constituée par des [groupes de résistance anti-taliban](#) qui ont émergé depuis août 2021. Le groupe le plus important reste le Front national de résistance (FNR), mené par le fils du commandant Massoud et basé dans la [vallée du Panjshir](#). Contrairement aux affirmations des talibans, le groupe Al-Qaïda reste présent en Afghanistan, comme l'a montré [l'assassinat de son leader, Ayman al-Zawahri](#), par un drone américain à Kaboul en août 2022. Le groupe compterait [entre 180 et 800 membres](#) et serait surtout présent dans le sud et l'est du pays.

3.2 Situation politique

Mise en place de l'Émirat islamique d'Afghanistan. Un gouvernement non inclusif. Malgré les [promesses des talibans de mettre en place un gouvernement inclusif](#), qui inclurait des représentants de toutes les ethnies et tribus, le cabinet intérimaire se [compose essentiellement d'hommes pachtoune](#)s, hauts dirigeants du groupe, y compris certains qui font l'objet de sanctions de la part de l'ONU. Il existerait certaines [dissensions](#) entre le gouvernement taliban, basé à Kaboul, et le conseil religieux taliban, basé à Kandahar et dirigé par le guide suprême Haibatullah Akhundzada, le premier souhaitant une approche plus

pragmatique sur la question des droits des femmes, ceci afin de rassurer la communauté internationale. Le gouvernement taliban n'a pour l'instant été [officiellement reconnu par aucun pays](#).

Reprise en main chaotique de l'appareil bureaucratique. Détérioration de la situation économique. La reprise en main de l'appareil étatique par les talibans s'est initialement faite dans le chaos. Malgré l'annonce d'une [amnistie pour les fonctionnaires](#), des [milliers d'entre eux ont fui le pays](#), laissant les talibans face à une crise de gouvernance et de fonctionnement de l'administration. Après quelques mois toutefois, les talibans ont [commencé à remettre partiellement en place les structures bureaucratiques existantes](#) de l'ancien gouvernement. A l'exception des secteurs judiciaires et sécuritaires, la plupart des fonctionnaires de rang inférieur et moyen ont conservé leur emploi et un salaire. La prise de pouvoir des talibans s'est accompagnée d'une dramatique [détérioration de la situation économique](#), exacerbée par la disparition soudaine de l'aide économique et par le gel par les États-Unis de 9,5 milliards de dollars de réserves de la Banque centrale afghane. Le [produit intérieur brut \(PIB\) s'est contracté entre 30 % et 35 %](#). Les sanctions ont entraîné un quasi [effondrement du système bancaire](#) du pays. Des [arrangements entre la Banque mondiale, l'ONU et les talibans](#) ont permis de continuer à assurer les services de santé et d'assistance alimentaire, notamment à travers des injections régulières d'argent en espèces. Ces injections permettent également indirectement de soutenir la monnaie afghane et d'éviter un effondrement économique.

4 Impact du conflit sur les civils

Une situation humanitaire catastrophique. Déjà avant l'escalade des combats et la prise de pouvoir des talibans, l'Afghanistan traversait une des pires crises humanitaires de son histoire, notamment à cause des conditions de sécurité précaires, d'importants épisodes de sécheresses ces dernières années, mais également de l'impact socio-économique du Covid-19. L'effondrement du gouvernement a aggravé la crise économique et fait basculer de nombreuses personnes de la pauvreté extrême à la catastrophe pure et simple. En janvier 2023, les Nations-unies ont estimé que [plus de 28 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire urgente](#), contre 24,4 millions au début de 2022. Le nombre de personnes en [situation de faim aiguë est passé à 17 millions en 2023](#).

Diminution du nombre de personnes déplacées en raison du conflit. Selon l'OIM, déjà avant la prise de pouvoir des talibans, [5,5 millions de personnes en Afghanistan étaient dans une situation de déplacement prolongé](#) en raison du conflit, mais également des désastres naturels. Depuis août 2021, le nombre de déplacements liés au conflit a considérablement diminué, passant d'environ 737 000 en 2021 à seulement [7400 entre janvier et juin 2022](#), soit l'estimation semestrielle la plus basse jamais enregistrée pour ce pays par l'ONU. Ces déplacements se sont concentrés dans les provinces de Baghlan et de Panjshir, hauts lieux de la résistance contre les talibans.

L'exode des Afghan-e-s se poursuit au-delà des frontières, en particulier en direction du Pakistan et de l'Iran. Alors que près de 123 000 personnes, dont une majorité d'Afghan-e-s, ont été [évacuées depuis l'aéroport de Kaboul](#) depuis la prise de pouvoir des talibans, il n'existe pas encore de chiffres précis sur le nombre d'Afghan-e-s qui ont fui le pays par voie terrestre en raison des hostilités, des violations des droits humains ou par peur des conséquences de la prise de pouvoir des talibans. Selon le [HCR](#), depuis août 2021, 1,6 million

d'Afghan-e-s ont fui vers l'Iran (1 000 000) et le Pakistan (600 000), la plupart traversant ces frontières de manière illégale.

La plupart des pays frontaliers « sécurisent » leurs frontières et expulsent des Afghans.

Les pays comme l'Iran, le Pakistan ou encore la Turquie ont largement sécurisé leurs frontières et tout a été fait pour décourager les nouveaux arrivants afghans, y compris des arrestations de masse suivies d'expulsions, notamment en Iran où, [selon le HCR](#), 65 % des nouveaux arrivants ont été déportés. Au Pakistan, ce sont, [selon l'ONU](#), au moins 46 000 Afghans qui ont été déportés vers l'Afghanistan entre janvier et juillet 2022. De son côté, la Turquie, [selon HRW](#), a déporté 45 000 Afghans entre janvier et septembre 2022.

5 Exclusion des femmes de la vie publique

Promesses non-tenues concernant les droits des femmes. Disparition des femmes de la vie publique. Après une période d'incertitude quant à l'application de la loi islamique, les talibans ont peu à peu dévoilé leurs intentions et les promesses initiales n'ont pas été tenues. A l'exception de certaines enseignantes et travailleuses de la santé, [les femmes sont largement interdites de travail](#). En décembre 2022, [les talibans ont décidé d'interdire aux femmes de travailler dans les organisations d'aide locales et internationales](#). En réaction, de nombreux organismes d'aide ont [suspendu leurs activités](#). De nombreuses femmes et filles afghanes doivent désormais être [accompagnées d'un parent de sexe masculin](#) lorsqu'elles quittent leur domicile et elles ne peuvent pas [embarquer sur des vols intérieurs ou internationaux sans être accompagnées d'un homme](#). Les talibans ont également annoncé [la fermeture des écoles secondaires pour filles](#). Cela signifie que dans un grand nombre de provinces, les élèves de sexe féminin au-delà de la sixième année ne peuvent pas aller à l'école. Fin 2022, les talibans ont [interdit aux femmes d'étudier dans les universités](#). Auparavant, ils avaient déjà interdit aux femmes d'étudier certaines disciplines telles que les sciences vétérinaires, l'ingénierie, l'économie ou l'agriculture. Début mai 2022, les talibans ont annoncé par décret que toutes les femmes afghanes devraient dorénavant [porter le voile intégral](#). Celles qui refusent verront leurs tuteurs, père ou mari, devoir s'expliquer et risquer trois jours d'emprisonnement.

6 Pratique des autorités suisses

Taux de reconnaissance bas, mais taux de protection élevé. Selon les [chiffres du SEM](#) pour 2022, le taux de reconnaissance était de 12,4 % tandis que le taux de protection (décisions positives + admissions provisoires) était de 72,8 %.

Suspension des renvois vers l'Afghanistan. En août 2021, la Suisse a décidé de [suspendre les renvois prévus vers l'Afghanistan](#), mais également de ne plus prononcer d'exécution de renvoi, en raison de l'évolution de la situation dans le pays.